

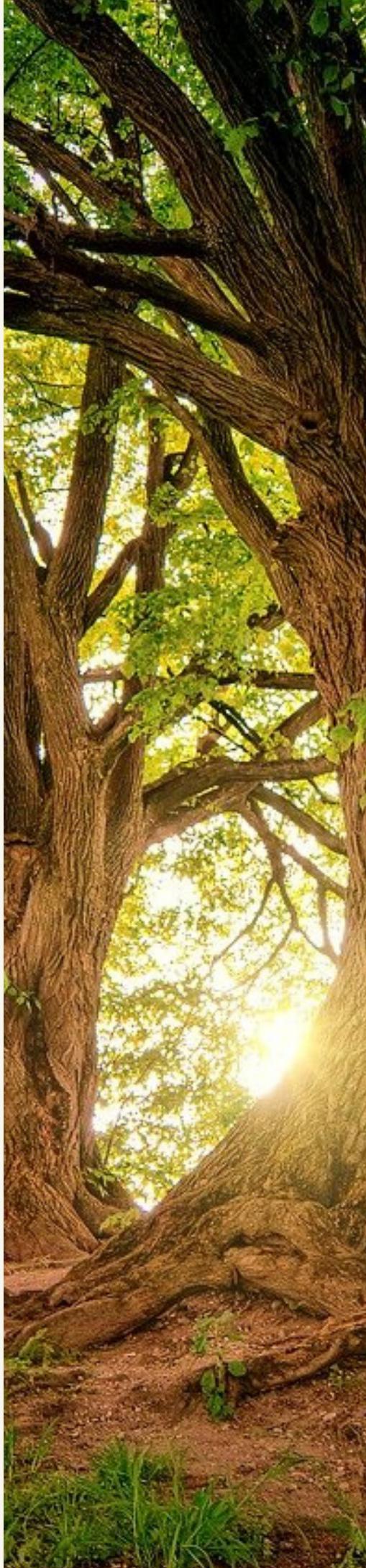
CONCOURS PHOTO SUR LE BOUCAGE

Automne - Hiver



eau & rivières
DE BRETAGNE
Dour ha Sterioù Breizh

Centre Régional d'Initiation à la Rivière
22810 Belle-Isle-en-Terre
02 96 43 08 39
crir@eau-et-rivieres.org
www.eau-et-rivieres.org



Règlement du 5ème concours photo

Fort du succès de ses précédentes éditions, l'association régionale Eau & Rivières de Bretagne organise la 5ème édition de son concours photo.

1. Thèmes :

Pour cette 5ème édition c'est le thème du bocage qui a été retenu par notre association.

Deux catégories sont proposées :

- . « Bocage d'automne - bocage d'hiver »
- . « De bocage et d'eau » (toute photo en lien avec le bocage et la présence de l'eau, une rivière, une mare, un étang, une zone humide...)

Le bocage est un maillon important de la préservation de la biodiversité de nos campagnes. Les haies abritent une faune et une flore très riches et interconnectées. Outre ses bienfaits vis-à-vis de la faune, le bocage limite l'érosion des sols, protège les animaux d'élevage, ralentit la vitesse de circulation de l'eau en l'obligeant à s'infiltrer, limitant ainsi les inondations. Sa gestion durable génère un revenu pour l'exploitant (bois bûche, plaquette, bois d'œuvre...). Le bocage est également important pour le plaisir des yeux en nous proposant des paysages mille fois renouvelés au fil des saisons.

2. Déroulement du concours :

Les participants peuvent soumettre au maximum une photo par catégorie (soit 2 photos par participant si vous concourez dans les deux catégories). Le concours est ouvert à tous.

Les dates du concours : du 15 octobre 2021 au 30 janvier 2022 à minuit (date limite de réception des clichés).



LES PHOTOS DÉPOSÉES SERONT EXAMINÉES PAR LE JURY UNE SEMAINE APRÈS LA FIN DU CONCOURS. LE JURY EST COMPOSÉ :

- . D'un représentant du conseil d'administration de l'association
- . D'un animateur du Centre Régional d'Initiation à la Rivière (passionné de photo),
- . Du responsable de l'Aquarium des curieux de nature (photographe à ses heures)

20 photos seront sélectionnées par ce jury (10 par thème) et seront exposées par l'association dans différents sites et événements organisés par Eau & Rivières de Bretagne :

- . Au Centre Régional d'Initiation à la Rivière
- . A l'aquarium des Curieux de Nature
- . Dans des événements organisés par l'association

Les auteurs des 20 clichés sélectionnés se verront offrir :

- . Une entrée gratuite pour découvrir l'Aquarium des Curieux de Nature ;
- . Une petite bande dessinée sur le bocage ;
- . Les trois premiers de chaque catégorie se verront remettre également un prix (Des guides naturalistes, une collection de livrets sur la nature, des entrées gratuites pour des animations nature ou pour des animations de la station sports et nature...).

3. ASPECTS TECHNIQUES :

La prise de vue : privilégier le format numérique.

La taille des fichiers doit être comprise entre 1 et 10 Méga.

Les photos doivent avoir été prises en France

Privilégier l'inscription numérique (inscription et téléchargement des fichiers par ce lien) :

<https://forms.gle/J4ezE2oPuXp8mq6A9>

Ceux qui le souhaitent peuvent également envoyer leur(s) photo(s) directement imprimées en format A3 à l'adresse suivante et accompagnées du bulletin de participation ci-dessous. Une copie de qualité sera nécessaire afin d'être exposée si le cliché est retenu par le jury :

Centre Régional d'Initiation à la Rivière - 22810 Belle-Isle-en-Terre

Dans le cas contraire, l'association se chargera de l'impression des photos, via un professionnel et sans retoucher ni les couleurs ni les lumières, et en contre partie les photographes s'engagent à respecter le résultat final.

4. INFORMATIONS GÉNÉRALES :

Les participants autorisent, en cas de sélection et en tant que lauréats, la représentation gratuite de leurs œuvres dans le cadre de ce concours.

Chaque participant déclare être l'auteur de la photo soumise. En participant au concours, vous vous engagez à ne fournir que des photos dont les droits d'auteur vous appartiennent. Les membres organisateurs ne peuvent être tenus responsables du non respect des droits d'auteur par l'un des participants au concours.

Nous nous réservons le droit de refuser des photos qui iraient à l'encontre des valeurs humaines (caractère pornographique, pédophile, raciste, discriminant...) et environnementales que nous défendons.

L'organisation se réserve le droit d'annuler la participation de toute personne n'ayant pas respecté ce règlement.

Les organisateurs du concours ne pourront être tenus responsables de tout problème lié au déroulement du concours qu'il s'agisse d'une erreur humaine, de problème informatique, technologique ou de quelque autre nature.

Contact :

Clément Couanon
Centre Régional d'Initiation à la Rivière
22810 Belle-Isle-en-Terre
Tel : 02 96 43 08 39
clement.couanon@eau-et-rivieres.org

BULLETIN de participation

Concours photo « Bocage d'automne - bocage d'hiver »

du 15 octobre 2021 au 30 janvier 2022 (date limite de réception des clichés)

Nom :

Prénom :

Titre de la photo :

Lieu de prise de vue :

Adresse :

Numéro de téléphone :

Mail :

Je ne souhaite pas recevoir d' informations de la part de l'association.

Je, soussigné

Autorise la publication et l'impression de l'image proposée pour l'exposition intitulée « Bocage d'automne - bocage d'hiver », dont je déclare formellement être l'auteur.

Je certifie qu'il n'y a pas d'opposition légale (droit d'auteur, droit à l'image, droit des personnes) à leur diffusion.

La photo reste la propriété de son auteur. J'autorise l'organisateur du concours à utiliser mes clichés dans le cadre de l'exposition et événements organisées par l'association ou de la promotion de cette exposition (catalogue de l'exposition, article de presse...). Ces clichés ne seront pas utilisés dans un autre cadre que celui du concours photos et de l'exposition.

De son côté, le jury garde un droit de refus des images si celles-ci ne correspondaient pas aux normes techniques demandées ou portaient atteinte aux valeurs humaines et environnementales défendues par l'association organisatrice.

Fait à :

Le :

Signature avec la mention "lu et approuvée"

BULLETIN de participation

Concours photo « De bocage et d'eau » »

Du 15 octobre 2021 au 30 janvier 2022 à minuit (date limite de réception des clichés)

Nom :

Prénom :

Titre de la photo :

Lieu de prise de vue :

Adresse :

Numéro de téléphone :

Mail :

Je ne souhaite pas recevoir d' informations de la part de l'association.

Je soussigné

Autorise la publication et l'impression de l'image proposée pour l'exposition intitulée « Bocage d'automne - bocage d'hiver », dont je déclare formellement être l'auteur.

Je certifie qu'il n'y a pas d'opposition légale (droit d'auteur, droit à l'image, droit des personnes) à leur diffusion.

La photo reste la propriété de leur auteur. J'autorise l'organisateur du concours à utiliser mes clichés dans le cadre de l'exposition et événements organisées par l'association ou de la promotion de cette exposition (catalogue de l'exposition, article de presse...). Ces clichés ne seront pas utilisés dans un autre cadre que celui du concours photos et de l'exposition.

De son coté, le jury garde un droit de refus des images si celles-ci ne correspondaient pas aux normes techniques demandées ou portaient atteinte aux valeurs humaines et environnementales défendues par l'association organisatrice.

Fait à :

Le :

Signature avec la mention "lu et approuvée"

